

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom DESCAMPS Gaëlle
Adresse mail gaelle.descamps@legrandlieu.asso.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale ASSOCIATION DU GRAND LIEU
Siren 429972359
Code NAF 87.20A - Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
Adresse RUE MORIN 27260 EPAIGNES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 161

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 7.4
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus 31

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 8.2
Résultat final en nombre équivalent de salariés 1.7
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage -
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35
Nombre de points obtenus à l'indicateur 35

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

| | |
|--------------------------|---|
| Résultat final en % | 0 |
| Nombre de points obtenus | 0 |

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

| | |
|--|--------|
| Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté | 1 |
| Sexe des salariés sur-représentés | Femmes |
| Nombre de points obtenus | 0 |

Niveau de résultat global

| | |
|---|--------------------|
| Total de points obtenus | 66 |
| Nombre de points maximum pouvant être obtenus | 100 |
| Résultat final sur 100 points | 66 |
| Mesures de correction prévues | Mesures envisagées |

Publication des résultats obtenus

| | |
|------------------------------|---|
| Date de publication | 31/03/2024 |
| Site Internet de publication | https://www.legrandlieu.asso.fr/ |

Objectifs de progression et mesures de correction

| | |
|--|-----------|
| Objectif Indicateur écart de rémunération | |
| À définir | |
| Objectif Indicateur retour de congé maternité | |
| À définir | |
| Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations | |
| À définir | |
| Date de publication des objectifs | À définir |
| Date de publication des mesures de correction | À définir |
| Modalités de communication des mesures de correction auprès des salariés | |
| À définir | |